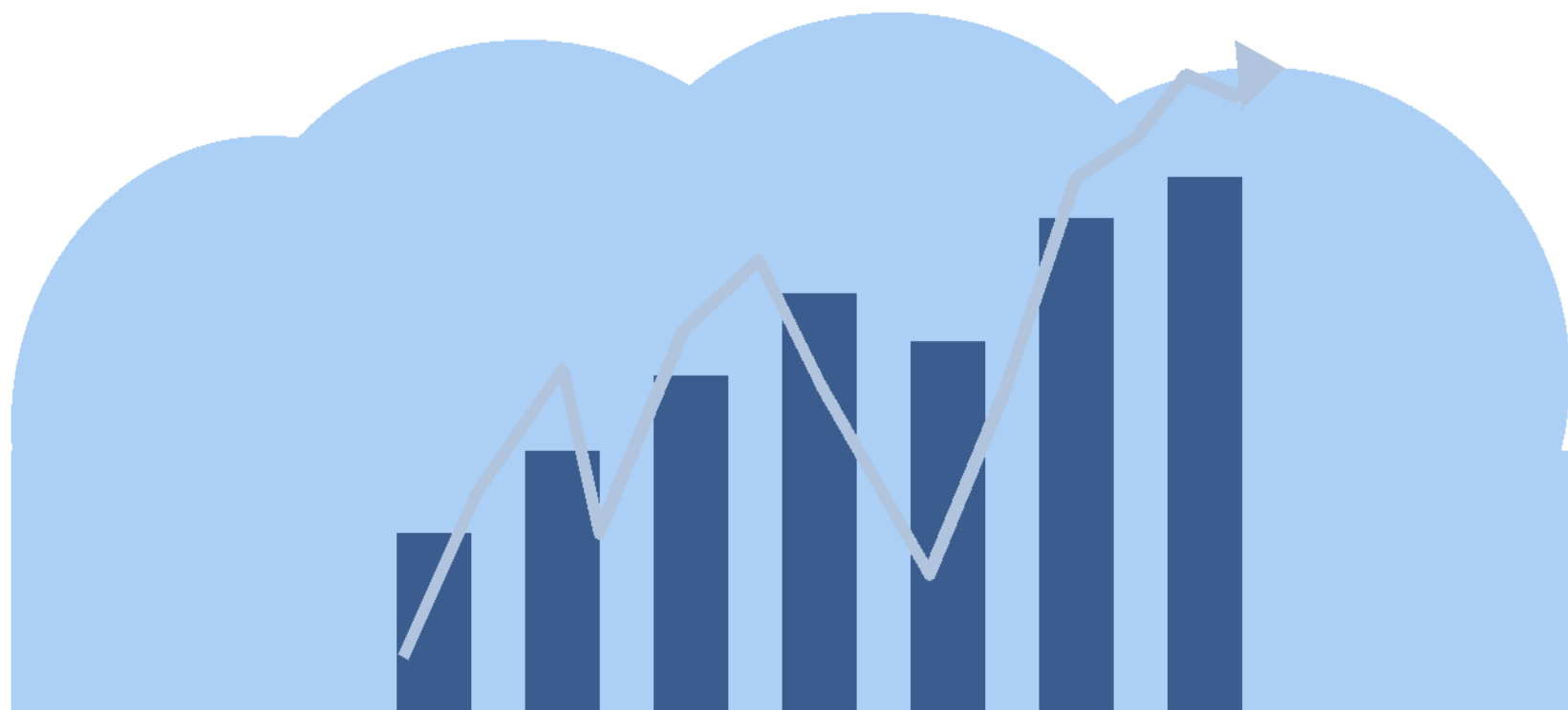


TABLEAU DE BORD CONJONCTUREL DE LA GUADELOUPE

1er TRIMESTRE 2026

Juillet 2026



LE TABLEAU DE BORD CONJONCTUREL DE LA GUADELOUPE

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le Tableau de bord conjoncturel de la Guadeloupe a pour vocation de fournir une lecture synthétique et trimestrielle de la situation économique locale.

Construit à partir d'indicateurs-clés, il permet de suivre l'évolution des principales variables économiques (activité, emploi, consommation, prix, etc.) afin d'identifier les tendances à court et moyen terme.

Ce document constitue un outil d'aide à la décision pour les acteurs économiques, les institutions et les collectivités, en offrant une vision actualisée et objective de la dynamique territoriale. Il s'inscrit dans une démarche de veille économique et de diffusion de l'information pour mieux anticiper les enjeux du développement local.

Evolution des principaux indicateurs économiques

2025-T4 ➡ 2026-T1

- Dynamique entrepreneuriale : -6,8%
- Indice du climat des affaires : +1,9 point
- Recouvrement des cotisations : +0,9 point
- Défaillances d'entreprise : -0,8%
- Demandeurs d'emploi : -1,2%
- Taux de chômage : -1,8 point
- Nombre d'heures rémunérées : -1,6 point sur un an
- Taux d'occupation hôtelier : +2,3 points sur un an
- Trafic aérien : -2,6% sur un an
- Indice des prix à la consommation : +0,3 point
- Carburants :
 - 7,2% pour le sans plomb
 - 5,8% pour le gazole
- Construction de locaux :
 - Locaux commencés : +24%
 - Locaux autorisés : +4,5%
- Construction de logements :
 - Logements commencés : +6,3%
 - Logements autorisés : +15%
- Taux des crédits à l'investissement :
 - Equipement : -0,3 point
 - Immobilier : -0,2 point
- Taux des crédits de trésorerie :
 - Découverts : +1,1 point
 - Crédits échéancés : +0,6 point
- Ventes de ciment : -3,8%

Glossaire

Dynamique entrepreneuriale : Evolution des créations d'établissements diminuée des radiations.

Indice du climat des affaires : Indicateur synthétique produit par l'IEDOM mesurant le ressenti des chefs d'entreprise sur la conjoncture.

Cotisations sociales : Montants versés par les employeurs et les salariés pour financer la protection sociale.

Défaillances d'entreprise : Une entreprise est en défaillance si une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire a été ouverte à son encontre pour cessation de paiements.

Demandeurs d'emploi catégorie A : Inscrits sans emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi.

Taux de chômage : Rapport entre le nombre de chômeur et le nombre d'actifs.

Heures rémunérées : Ensemble de heures travaillées et des heures non travaillées, mais rémunérées par l'employeur, notamment pendant les congés payés.

Taux d'occupation hôtelier : Part des chambres d'hôtel occupées sur l'ensemble des chambres disponibles.

Construction de locaux ou de logements commencés : Nombre de m² ou de projets de construction effectivement entamés sur une période donnée.

Construction de locaux ou de logements autorisés : Nombre de m² ou de projets de construction ayant reçu un permis de construire sur une période donnée.

Crédit à l'équipement : Prêt bancaire destiné à financer l'achat de biens durables nécessaires à l'activité d'une entreprise (véhicules, machines, etc.).

Crédit à l'investissement : Financement bancaire mobilisé pour des projets de développement, de modernisation ou d'extension.

Crédit de trésorerie : Prêt à court terme visant à couvrir les besoins de liquidités d'une entreprise.

Crédit de trésorerie échéancé : Crédit de trésorerie dont le remboursement est étalé sur moins d'un an.

Indice des prix à la consommation : L'indice des prix à la consommation (IPC) mesure l'évolution moyenne des prix des biens et services consommés par les ménages.

1^{er} trimestre 2026 : L'activité économique se dégrade malgré quelques éclaircies

Au 1^{er} trimestre 2026, le **nombre d'heures rémunérées** poursuit son recul, traduisant une dégradation persistante de l'activité économique guadeloupéenne.

Par ailleurs, la **dynamique entrepreneuriale** ralentit légèrement, en lien avec la baisse des **créations nettes** enregistrée ce trimestre. En parallèle, les **défaillances d'entreprises** affichent un faible repli tout en restant à un niveau élevé.

Après s'être stabilisé au trimestre précédent, le **taux d'impayés des cotisations sociales** repart à la hausse.

Le **climat des affaires**, pour sa part, s'améliore pour le deuxième trimestre consécutif.

Sur le marché de l'**emploi** local, le taux de chômage et le nombre de **demandeurs d'emploi** inscrits à France Travail en catégorie A sont en baisse.

Le **taux d'occupation hôtelier** retrouve une tendance haussière, tandis que le **trafic aérien** ralentit.

Les **ventes de ciment** sont en baisse pour le quatrième trimestre consécutif, témoignant des difficultés persistantes du secteur de la construction. Paradoxalement, les **constructions de locaux** et les **constructions de logements** montrent des signes de reprise en ce début d'année, suscitant un regain d'espoir pour les mois à venir.

En outre, les **taux moyens des crédits à l'investissement** évoluent à la baisse, avec une diminution légèrement plus marquée pour les **crédits d'équipements** que pour les **crédits immobiliers**.

Les **taux moyens des crédits de trésorerie**, pour leur part, continuent de progresser, reflétant un environnement financier moins favorable pour les entreprises.

Enfin, l'**indice des prix à la consommation** croît à un rythme modéré, principalement sous l'effet du recul des prix de l'énergie, notamment des **carburants**, qui contribue à contenir l'inflation.

Dynamique entrepreneuriale : Légère diminution des créations nettes après un pic enregistré fin décembre 2025

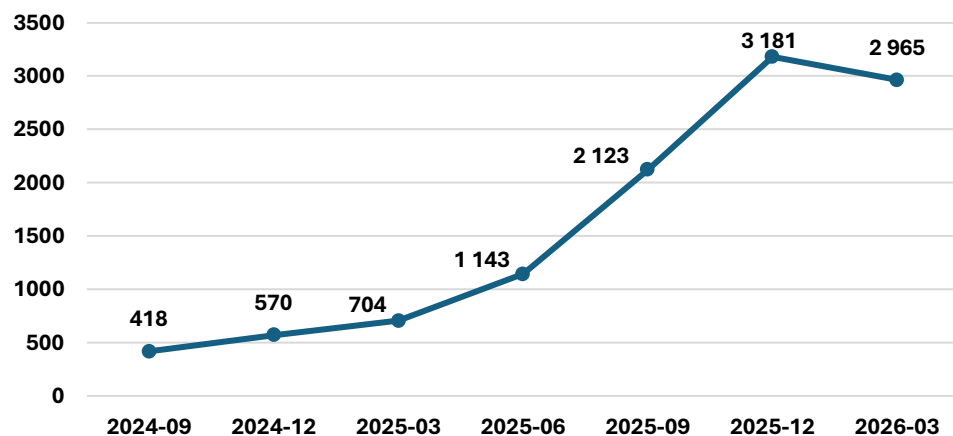


Figure 1 : Evolution sur 12 mois glissants des créations nettes* d'établissements inscrits au Fichier consulaire. Source : CCI IG

Créations nettes sur 12 mois glissants = Somme des créations sur les 12 derniers mois - Somme des radiations sur les 12 derniers mois

Fin mars 2026, le nombre de créations nettes d'établissements s'établit à 2 965 contre 3 181 fin décembre 2025, soit une diminution de 6,8%.

Ceci s'explique par des baisses marquées de :

- 70,7% dans le secteur des activités immobilières ;
- 22,4% dans le secteur de l'industrie ;
- 22,3% dans le secteur de la construction.

Sur un an, toutefois, la dynamique entrepreneuriale affiche une hausse importante de 321,2 % par rapport à fin décembre 2025, période au cours de laquelle on comptait 704 créations nettes.

Cette baisse ponctuelle ne remet toutefois pas en cause la dynamique entrepreneuriale observée sur le territoire. Les créations nettes demeurent à un niveau élevé, témoignant d'un entrepreneuriat toujours dynamique.

Néanmoins, il conviendra de porter une attention particulière à l'évolution de la dynamique entrepreneuriale au cours des prochains trimestres.

Indice du climat des affaires : Une hausse qui se poursuit ce trimestre

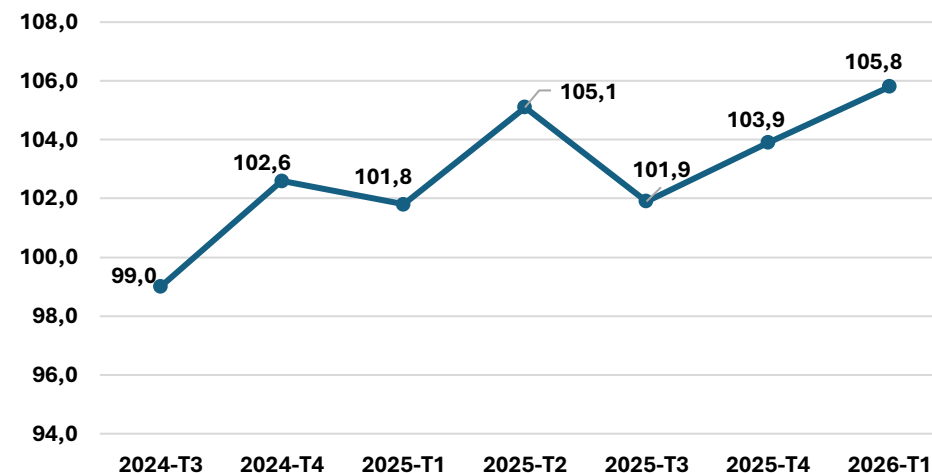


Figure 2 : Evolution trimestrielle de l'Indice du Climat des Affaires (ICA). Source : IEDOM

Au 1^{er} trimestre 2026, l'ICA s'élève à 105,8 points, en progression de 1,9 point par rapport au 4^{ème} trimestre 2025, lors duquel il était de 103,9 points.

Selon l'IEDOM, cette évolution s'appuie sur :

- Le maintien de l'activité ;
- L'amélioration des délais de paiement, associée à la forte baisse des impayés, qui contribuent à atténuer les tensions de trésorerie ;
- Le regain de confiance des professionnels du tourisme, qui anticipent une hausse de leur activité et une amélioration de leurs conditions d'exploitation pour le trimestre à venir.

Sur un an, l'indicateur affiche une augmentation de 4 points, puisqu'il était de 101,8 points au 1^{er} trimestre 2025.

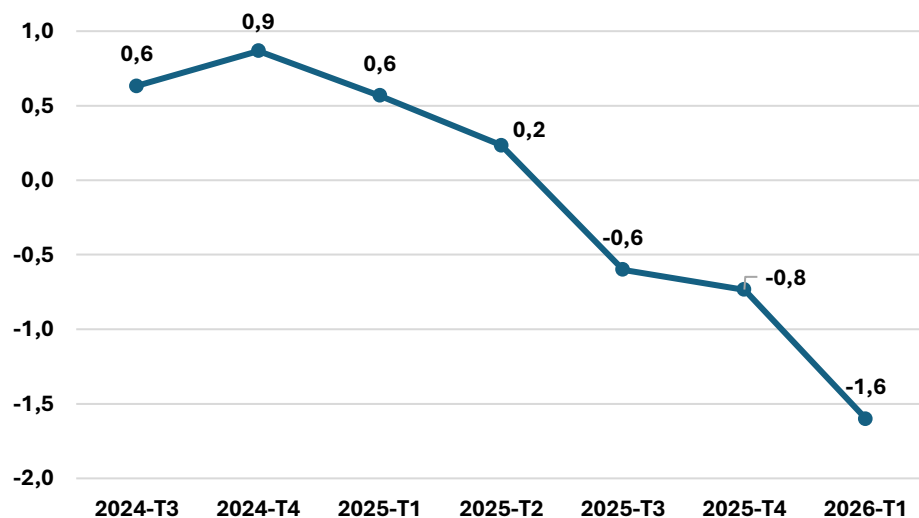
**Nombre d'heures rémunérées:
En baisse continue depuis fin décembre 2024**

Figure 3 : Evolution des heures rémunérées en % par rapport au même mois de l'année précédente.

Source : INSEE

Au 1er trimestre 2026, le nombre d'heures rémunérées recule de 0,8 point par rapport au 4ème trimestre 2025, passant de -0,8% à -1,6 %. Ce repli, aussi fort que celui observé à l'été 2025, confirme que l'activité économique guadeloupéenne continue de se dégrader.

Cette dynamique résulte des baisses marquées de :

- 2,1 points des heures rémunérées dans le secteur de la construction ;
- 1,4 point des heures rémunérées dans le secteur de l'industrie ;
- 1,1 point des heures rémunérées dans le secteur tertiaire principalement marchand.

Sur un an, le nombre d'heures rémunérées a également diminué de 2,2 points puisqu'il s'établissait à 0,6% au 1^{er} trimestre 2025.

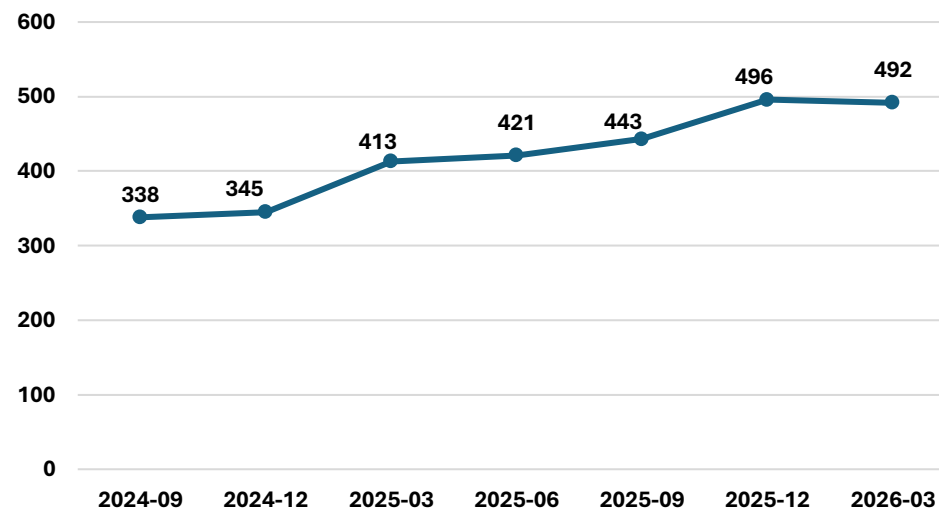
**Défaillances d'entreprises :
Une très légère baisse enregistrée ce trimestre**

Figure 4 : Evolution sur 12 mois glissants du nombre de défaillances d'entreprises.

Source : INSEE

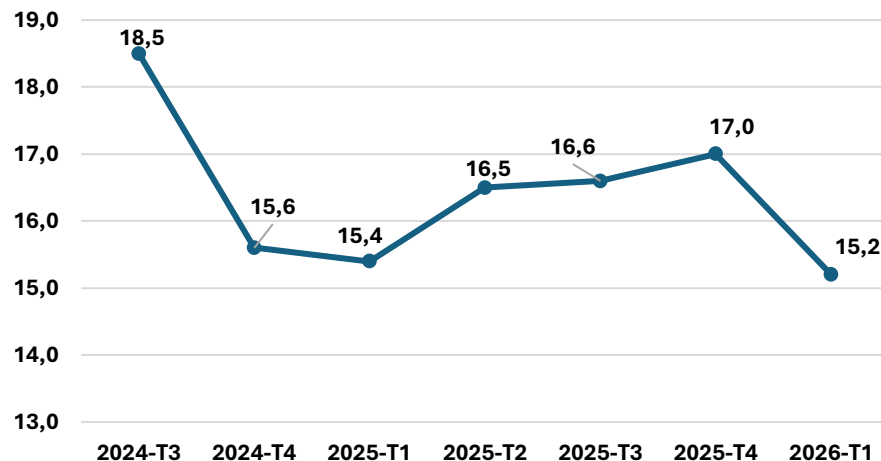
Fin mars 2026, le nombre de défaillances d'entreprises atteint 492 contre 496 à fin décembre 2025, soit un léger repli de 0,8 %.

Bien que cette diminution, si elle se confirme les trimestres suivants pourrait témoigner d'un ralentissement du rythme des défaillances, il n'en demeure pas moins que leur nombre reste élevé.

Les principaux secteurs défaillants sont :

- Les conseils et services aux entreprises ;
- La construction ;
- Et l'industrie.

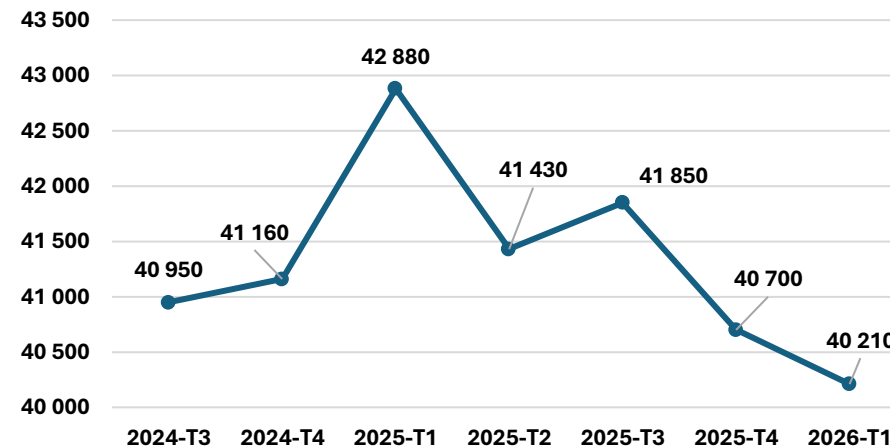
Sur un an, les défaillances d'entreprises ont augmenté de 19,1% puisqu'elles s'établissaient à 413 fin mars 2025.

**Taux de chômage :
En recule ce trimestre***Figure 5 : Evolution trimestrielle du taux de chômage. Source : INSEE*

Au 1^{er} trimestre 2026, le taux de chômage s'élève à 15,2%, inférieur de 1,8 point à celui observé le trimestre précédent, soit 17%. Cette baisse marque une amélioration de la situation du marché du travail, après trois trimestres consécutifs de détérioration.

Sur un an, le taux de chômage affiche une légère baisse de 0,2 point. Malgré les fluctuations enregistrées tout au long de l'année 2025, il retrouve ainsi un niveau proche de celui observé au 1^{er} trimestre 2025, soit 15,4%.

Une attention particulière devra être portée sur cet indicateur les trimestres suivants afin de déterminer si cette diminution est ponctuelle ou s'inscrit dans une tendance durable.

**Demandeurs d'emploi catégorie A :
Une baisse qui se confirme ce trimestre***Figure 6 : Evolution trimestrielle du nombre de demandeurs d'emploi. Source : INSEE*

Au 1^{er} trimestre 2026, 40 210 demandeurs d'emploi sont inscrits à France Travail en catégorie A, marquant une régression de 1,2% par rapport au 4^{ème} trimestre 2025, avec 40 700 inscrits.

Ce signe de reprise pour cet indicateur du marché de l'emploi résulte de :

- La baisse de 1,7% du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A pour ceux âgés de « 50 ans et plus » sur un trimestre ;
- La hausse de 5,8% du nombre de contrats d'intérim sur un trimestre ;
- L'augmentation de 4% des offres d'emploi sur un trimestre.

Sur un an, cette décroissance atteint 6,2%. Le nombre d'inscrits s'élevant à 42 880.

Recouvrement des cotisations sociales : Un taux qui repart à la hausse pour retrouver son niveau le plus élevé sur la période

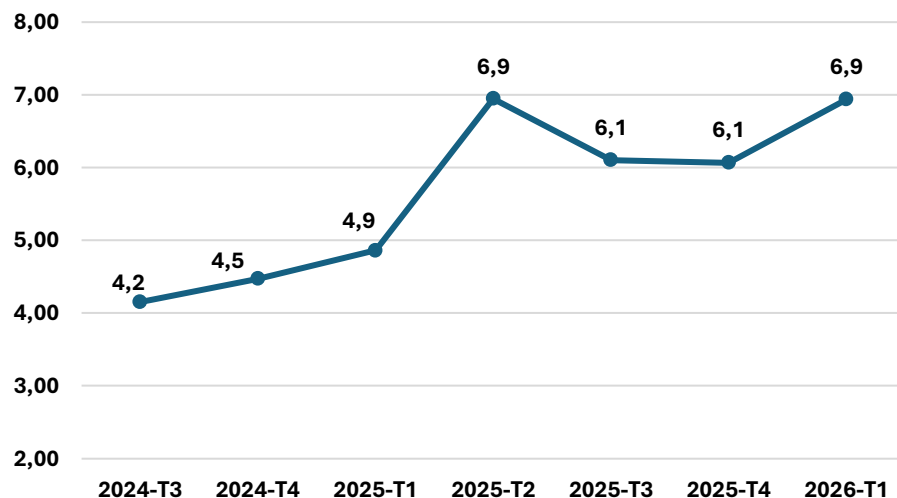


Figure 7 : Evolution trimestrielle du taux d'impayés moyen de cotisation pour les entreprises de 10 salariés ou plus. Source : URSSAF

Au 1^{er} trimestre 2026, le taux d'impayés trimestriel moyen s'établit à 6,9%, en hausse de 0,8 point par rapport au trimestre précédent. Bien qu'une stabilisation ait été observée au cours du trimestre précédent, le taux retrouve son point haut observé lors du 2^{ème} trimestre 2025.

Ceci témoigne des difficultés de trésorerie persistantes auxquelles sont confrontés les cotisants.

Par ailleurs, sur un an, le taux a augmenté de 2 points. Celui-ci atteignant 4,9% au 1^{er} trimestre 2025.

Ventes de ciment : Un déclin qui persiste depuis fin mars 2025

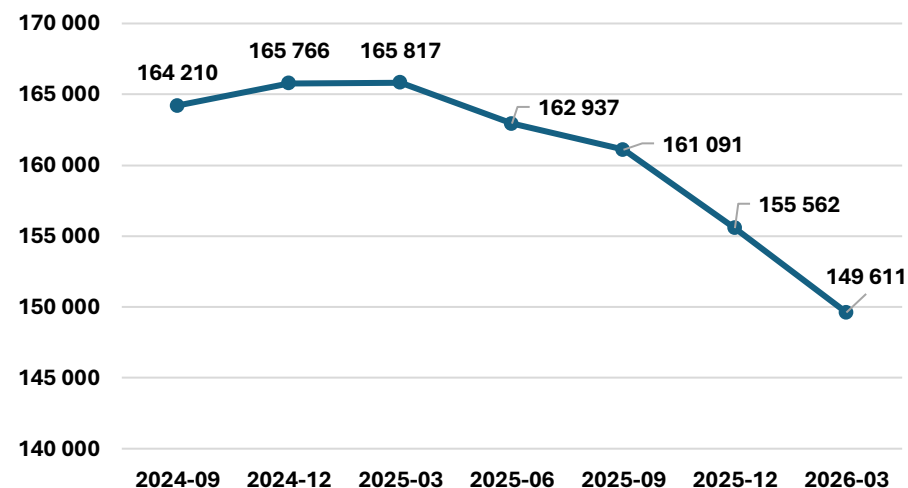


Figure 8 : Evolution sur 12 mois glissants des ventes de ciment
Source : CERC Guadeloupe

Fin mars 2026, les ventes de ciment s'établissent à 149 611 tonnes, soit un recul de 3,8% par rapport à fin décembre 2025. C'est la contraction trimestrielle la plus marquée de la série.

Cette tendance découle principalement de la baisse :

- Du nombre d'heures rémunérées dans la construction de 2,1 points sur 3 mois ;
- Du nombre d'emplois salariés dans la construction de 1,6% sur 3 mois ;
- Des ventes de ciment en vrac et en sac, respectivement 6,2% et 0,7% sur 3 mois.

Sur un an, les ventes de ciment ont également diminué de 9,8%. Elles s'élevaient alors à 165 817 tonnes.

Construction de locaux : Autorisations et mises en chantier repartent à la hausse

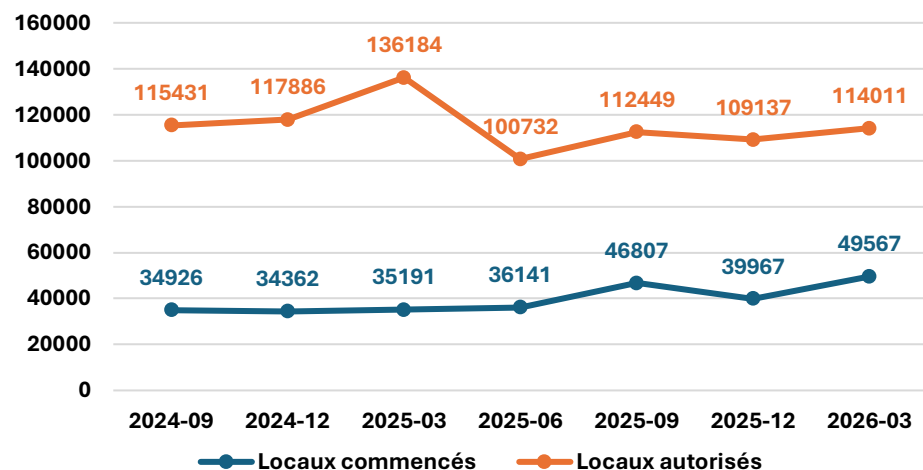


Figure 9 : Evolution sur 12 mois glissants des surfaces de locaux autorisés et commencés.

Source : INSEE

Fin mars 2026, les surfaces de locaux commencés se positionnent à 49 567 m², en croissance de 24% comparées à décembre 2025 où elles atteignaient 39 967 m². Cette évolution est en partie liée à la hausse des surfaces plancher commencée de locaux : industriels de 3118,8%, d'hébergement hôtelier de 1712,8% et de service public de culture et de loisirs de 401,5%.

Il y a un an, les surfaces de locaux commencés étaient de 35 191 m², traduisant une augmentation de 40,9%.

Du côté des autorisations, les surfaces s'établissent à 114 011 m², soit une hausse modérée de 4,5% comparativement au trimestre précédent, où elles s'élevaient à 109 137 m². Cette dynamique s'explique principalement par une diminution des surfaces de plancher autorisées de locaux : d'exploitation agricole et forestière 63,5%, de commerces et activités de service de 59,6%, et de bureaux de 25,1%.

De plus, sur un an, une baisse de 16,3% est enregistrée car les surfaces s'élevaient à 136 184 m².

Construction de logements : Des signes de reprise en ce début d'année 2026

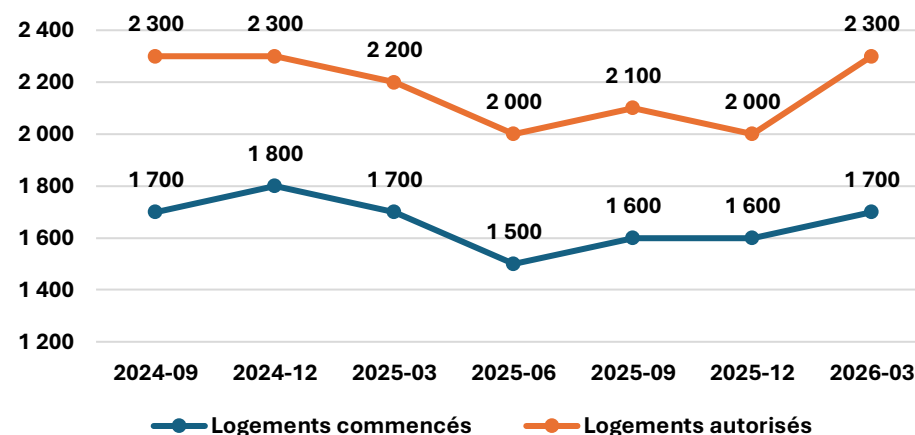


Figure 10 : Evolution sur 12 mois glissants des surfaces de logements autorisés et commencés.

Source : INSEE

Fin mars 2026, le nombre de logements commencés atteint 1 700 unités, soit une progression de 6,3% par rapport à fin décembre 2025. Cette évolution résulte principalement de la hausse des logements commencés collectifs de 16,7% sur le trimestre.

Sur un an, le nombre de logements commencés reste inchangé.

Les autorisations de logements, pour leur part, **croissent de 15% par rapport à fin décembre 2025, passant de 2 000 unités enregistrées à 2 300**. Ce rebond est lié à la hausse des autorisations à la fois dans le collectif et dans l'individuel, respectivement de 50% et 6,3%.

Sur un an, une hausse de 4,5% est également observée, avec 2 200 autorisations.

L'amélioration simultanée des autorisations et des démarrages de construction pourrait traduire une évolution favorable de l'activité du bâtiment au début de l'année 2026.

Il faudra, en parallèle, suivre l'évolution des délais de paiement des collectivités afin que cette évolution améliore la situation des entreprises du secteur.

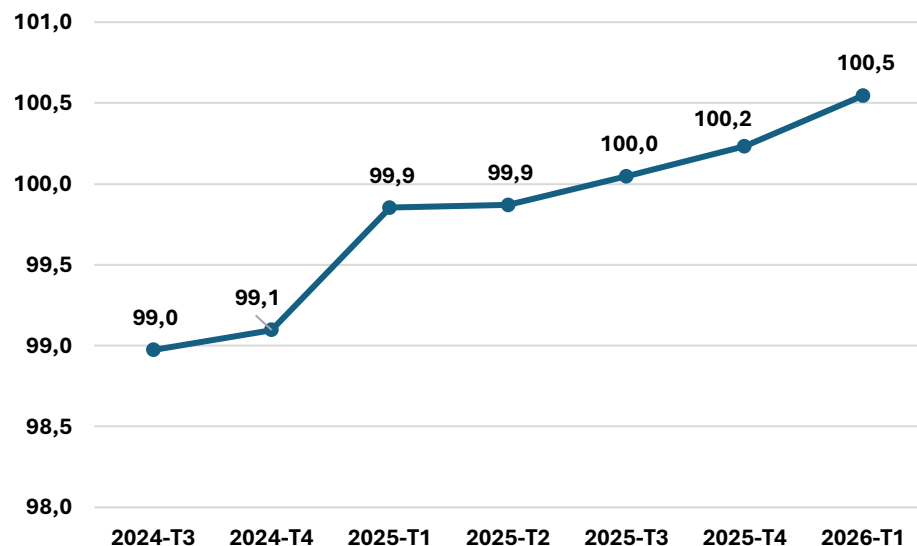
**Indice des prix à la consommation :
Relativement stable ce trimestre**

Figure 11 : Evolution de l'Indice des Prix à la Consommation.
Source INSEE

Au 1^{er} trimestre 2026, l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) s'établit à 100,5, soit une hausse modérée de 0,3 point par rapport au trimestre précédent.

La quasi-stabilité de l'indice se traduit par un effet compensatoire entre :

- Une légère croissance des prix des services et des produits manufacturés respectivement de 1,3% et 0,3% sur 3 mois ;
- Et un repli des prix de l'énergie de 4,5% sur 3 mois.

Sur un an, l'IPC croît de 0,6 point traduisant une inflation tout de même présente mais modérée en Guadeloupe. A noter que depuis le 1^{er} janvier 2026, l'IPC est en base 2025.

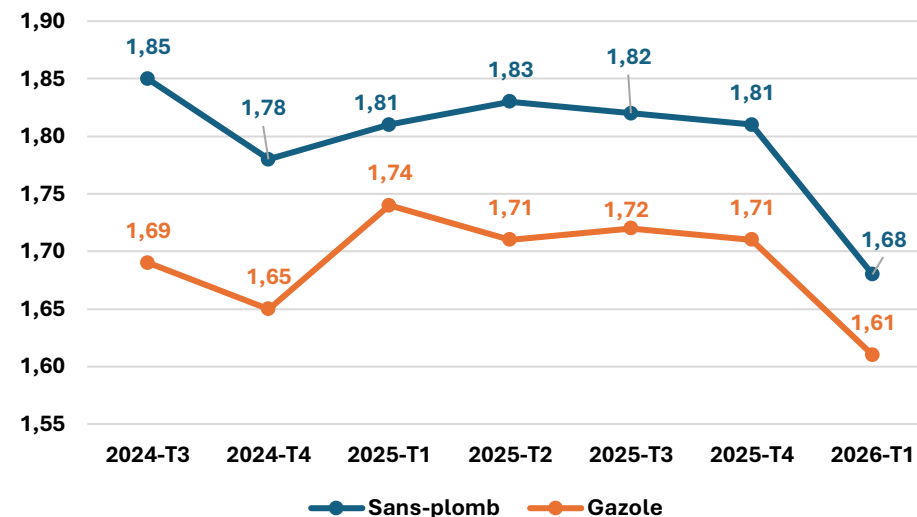
**Carburants :
Baisse du sans-plomb et du gazole**

Figure 12 : Evolution du prix des carburants.
Source : Préfecture de Guadeloupe

Au 1^{er} trimestre 2026, les prix des carburants évoluent dans le même sens pour le deuxième trimestre consécutif :

- **Le prix du sans-plomb s'élève à 1,68 €/L, soit une diminution de 7,2 % par rapport au 4^{ème} trimestre 2025 avec 1,81 €/L.** Sur un an, le prix affiche une diminution identique.
- **Le prix du gazole, de son côté, s'établit à 1,61 €/L, en baisse de 5,8 % par rapport au 4^{ème} trimestre 2025 avec 1,71 €/L.** Ce prix est également en recule de 7,5 % sur un an car il s'élevait à 1,74 €/L.

Ce repli des prix à la pompe intervient ce trimestre en raison de la baisse des cours mondiaux du pétrole brut, liée aux espoirs de fin du conflit entre la Russie et l'Ukraine ainsi qu'au maintien de niveau élevé de production des pays de l'OPEP.

Taux d'occupation hôtelier : En progression sur un an après une légère baisse

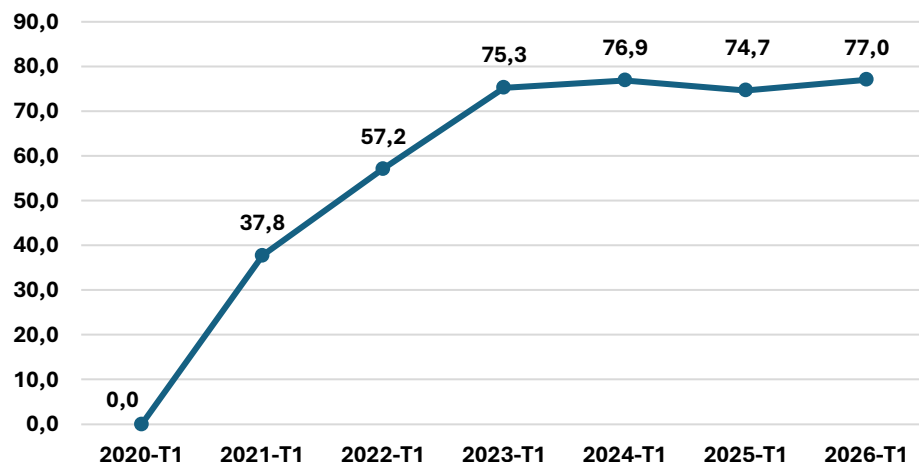


Figure 13 : Evolution du taux d'occupation hôtelier. Source : INSEE

Au 1^{er} trimestre 2026, le taux d'occupation hôtelier progresse de 2,3 points pour atteindre 77% contre 74,4% un an plus tôt.

Cette progression montre une reprise du tourisme d'hôtellerie et porte le taux d'occupation à son niveau le plus élevé sur la période observée, après une diminution importante au 1^{er} trimestre 2025.

Elle s'explique notamment par la hausse de la fréquentation hôtelière des clientèles canadienne et européenne, qui a contribué à une meilleure occupation des chambres.

Le renforcement des liaisons aériennes entre la Guadeloupe et le Canada a également favorisé l'arrivée d'un plus grand nombre de visiteurs.

Trafic aérien : Tassement modéré sur un an

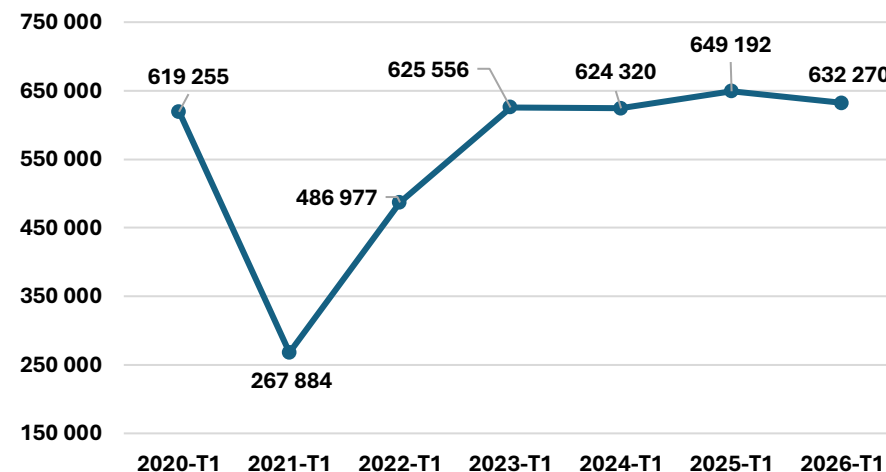


Figure 14 : Evolution trimestrielle du trafic aérien
Source : Aéroport de Guadeloupe- Maryse Condé

Au 1^{er} trimestre 2026, le nombre de passagers hors transit recule de 2,6% par rapport au 1^{er} trimestre 2025, en passant de 649 192 passagers à 632 270.

Malgré ce léger tassement, le trafic aérien se maintient à un niveau élevé, supérieur à celui observé avant la crise sanitaire, qui s'établissaient à 619 255 passagers au 1^{er} trimestre 2020.

Les facteurs qui pourraient expliquer ce fléchissement sont :

- Le placement d'Air Antilles en redressement judiciaire début février 2026, qui a affecté les dessertes vers Saint-Martin et de Saint-Barthélemy ;
- Et la conjoncture économique mondiale qui reste fragile, peu propice à une croissance durable du secteur.

Crédits à l'investissement : Des taux en baisse après une hausse observée lors du trimestre précédent

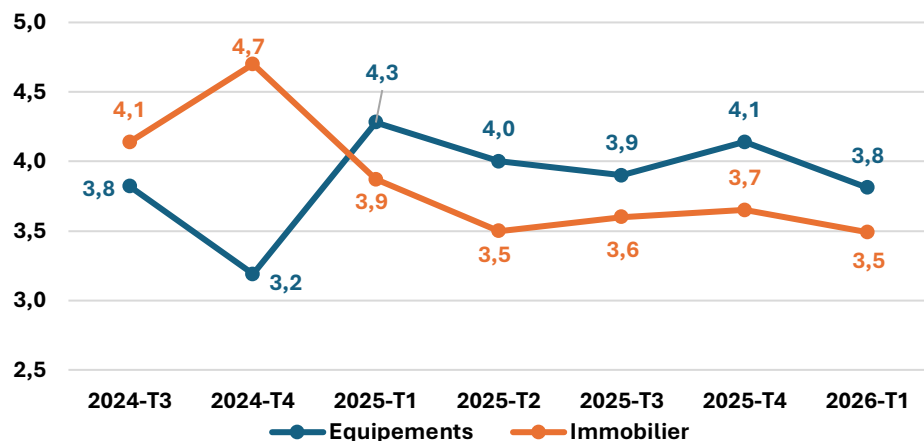


Figure 15 : Evolution trimestrielle des taux moyens de crédit à l'investissement.
Source : IEDOM

Au 1^{er} trimestre 2026, les taux moyens de crédits à l'investissement diminuent :

- **Le taux des crédits pour les équipements s'établit à 3,8 % au 1^{er} trimestre 2026, en recul de 0,3 point par rapport au trimestre précédent, s'élevant alors à 4,1 %.**
Il est également en baisse de 0,5 point sur un an, où il était de 4,3 %.
- **Le taux des crédits immobiliers a diminué de 0,2 point, passant de 3,7 % au 4^{ème} trimestre 2025 à 3,5 % ce trimestre.**
Sur un an, le taux est par ailleurs en régression de 0,4 point. Ce dernier s'établissait alors à 3,9 %.

Cette tendance s'explique par la baisse continue du taux directeur de la banque centrale européenne (BCE) entre septembre 2023 et juin 2024, suivie de son maintien à niveau stable depuis cette date. Ceci a favorisé une certaine stabilité et une diminution relative des taux d'intérêt appliqués par les banques.

Crédits de trésorerie : Des taux en hausse sur deux trimestres consécutifs

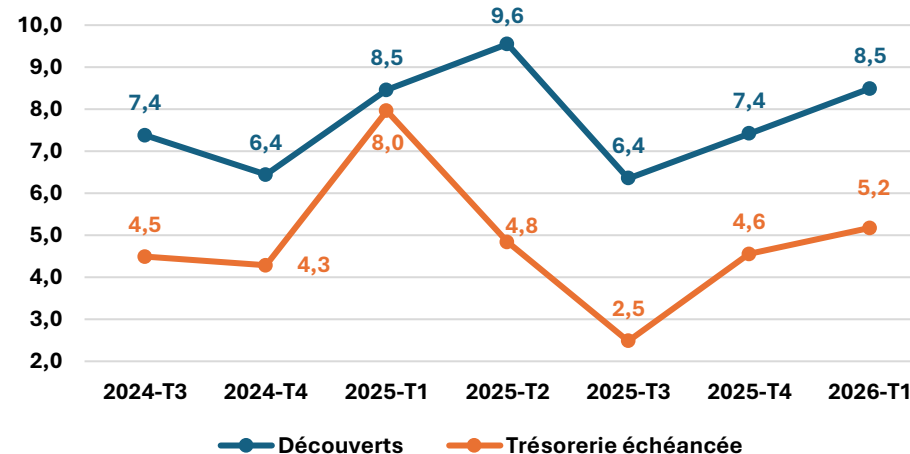


Figure 16 : Evolution trimestrielle des taux moyens de crédit de trésorerie.
Source : IEDOM

Les taux des crédits de trésorerie poursuivent leur hausse au 1^{er} trimestre 2026 :

- **Le taux moyen des découverts s'établit à 8,5 %, en progression de 1,1 point par rapport au 4^{ème} trimestre 2025 où il était de 7,4 %.**
Sur un an, le taux reste stable malgré les fluctuations intervenues au cours de l'année 2025.
- **Le taux moyen des crédits de trésorerie à échéance s'établit à 5,2 %, enregistrant une augmentation de 0,6 point par rapport au trimestre précédent avec 4,6 %.**
Néanmoins, ce taux moyen est en baisse de 2,8 points sur un an puisqu'il se positionnait à 8%.

La hausse des taux des crédits de trésorerie ce trimestre peut s'expliquer par un renforcement des précautions des banques face à un contexte économique qui se dégrade.

L'OBSERVATOIRE ECONOMIQUE

Nos missions



L'Observatoire économique de la CCI IG réalise des travaux de suivi et d'analyse des dynamiques conjoncturelles et sectorielles en Guadeloupe.

Véritable outil d'aide à la prise de décision, l'Observatoire s'adresse aux entreprises, aux acteurs publics et à l'ensemble des parties prenantes du développement local.

Dans cette dynamique, l'Observatoire propose également à la vente des études sur mesure, conçues pour répondre aux besoins spécifiques des porteurs de projet et des entreprises souhaitant mieux connaître leur environnement économique, évaluer leur potentiel de développement ou appuyer leur stratégie.

Nos produits



**Etudes du potentiel
commercial**

Etudes de marché

Contact :

 publieco@guadeloupe.cci.fr

 05 90 93 77 14



CCI ÎLES DE GUADELOUPE

1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

TABLEAU DE BORD CONJONCTUREL DE LA GUADELOUPE

1^{er} TRIMESTRE 2026

Juillet 2026

Directeur de publication :

M. Omer BABOULALL

Directeur Général

Coordination :

M. Jérémy PISTOL

Responsable des études économiques et de l'Observatoire économique

Rédaction :

M. Jordan VINCENT

Conseiller Technique Fichier Consulaire

Pour toutes vos demandes :

OBSERVATOIRE ECONOMIQUE

Tél : 0590 93 76 75 / 0590 93 77 14 – publieco@guadeloupe.cci.fr

Chambre de Commerce et d'Industrie des Iles de Guadeloupe

Rue Félix EBOUE

97159 POINTE-A-PITRE CEDEX

0590 93 76 00 - contact@guadeloupe.cci.fr

www.guadeloupe.cci.fr
